



Mairie de
Couilly Pont aux Dames



Couilly-Pont-aux-Dames, le 28.03.2026

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE VENDREDI 3 AVRIL 2026
A 20 HEURES 00
SALLE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

- 1) Délégations données au maire
- 2) Accord de mise en place de l'audit financier
- 3) Ouverture des crédits en investissement pour 2026 – annule et remplace
- 4) Prise en charge amende fiscale
- 5) Acquisition parcelles A59, A61 et A62
- 6) Création des commissions communales et installation
- 7) Délégués au SICES
- 8) Délégués au PNR
- 9) Questions diverses

Le Maire,
Laure GUÉRIN TAQUET

Pouvoir à remettre à la Mairie après avoir obtenu l'accord de votre collègue mandataire
Je soussigné, M....., déclare donner pouvoir à
M pour voter en mes lieu et place lors de la réunion du Conseil
Municipal du
Signature (précédée de la mention « BON POUR POUVOIR »).